

# Rôle des parents délégués de classe

## Le conseil de classe:

- Effectue un bilan trimestriel de la classe dans son ensemble,
- Prononce des appréciations par rapport au trimestre précédent,
- Émet un conseil pour chaque élève.

Il est essentiel de maîtriser le français car tout le conseil se déroule assez rapidement et uniquement en français.

## Son déroulement:

- Commentaire général du proviseur ou du proviseur adjoint.
- Discussion sur la classe, ses difficultés, ses points forts, ambiance générale.
- Présentation des résultats de chaque élève pendant le trimestre par le professeur principal de la classe. Cette présentation se fait sous forme de graphique projeté sur écran. Il n'est pas nécessaire de prendre des notes sur ce point.
- Décision du conseil quant à l'appréciation générale, la félicitation ou l'encouragement de chaque élève.

## Quel est le rôle des parents délégués de classe:

- S'informer au préalable auprès des parents des élèves de la classe de soucis éventuels, de l'ambiance générale. L'APE dispose de la liste des courriels des parents ayant accepté de la communiquer aux associations et la transmet sur demande aux parents délégués. Le courriel des parents délégués de classe figure sur Pronote.
- Être ponctuel au conseil.
- Être présent aux 3 conseils de classe, 1 par trimestre, soit environ 1h30 min dans l'année.
- Rédiger un compte-rendu du conseil. Un document est remis par le LFV, il sert de base pour le suivi de conseil. Sur ce document, notez le trimestre (1er, 2ème, 3ème) et la moyenne de la classe.
- Pour soi-même, notez sur une feuille blanche les personnes présentes, professeurs / matières, élèves nom / prénom, parents nom / prénom. Si vous avez un doute, demandez aux élèves présents de vous aider. Ceci afin d'établir un compte-rendu du conseil qui est joint au bulletin.

## Comment rédiger le compte-rendu:

- Précisez la date, la classe et le conseil n° 1, 2 ou 3.
- Maintenez la liste des personnes présentes.
- Protégez l'anonymat des enfants – ne mentionnez jamais un élève par son nom.
- Notez le bilan global de la classe.
- Relevez le nombre de félicitations et d'encouragements.
- Rédigez le CR en français et en allemand. Pour les parents ne maîtrisant pas la langue allemande, l'APE aide à la traduction.

Une fois terminé, faites parvenir ce compte-rendu à la secrétaire du proviseur adjoint: Stéphanie Limousi ([stephanie.limousi@lyceefrancais.at](mailto:stephanie.limousi@lyceefrancais.at)).

**Merci !**